



F.D.H.

Fédération Daehan Hapkido

LICENCE INDIVIDUELLE – SAISON SPORTIVE 2024/2025

Nom du Club :

Adresse du siège :

Tél. : Courriel :

Numéro Affiliation du Club :

LICENCE INDIVIDUELLE SAISON 2024/2025

Renouvellement : oui - non

Titulaire :

N° licence :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Tél. : Mobile : Courriel :

Diplôme : N° : Date d'obtention :

Ceinture Noire : 1 Chodan, 2 Yidan, 3 Samdan, 4 Sandan Année de passage :

Responsable Légal :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mobile : Courriel :

Certificat médical En application de l'article L.3622-1 du Code de la Santé Publique, en cas de demande d'une première licence sportive, le soussigné certifie avoir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Hapkido et des disciplines associées.

Assurance L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des garanties 1°) en Responsabilité Civile souscrites par la FDH auprès d'Azur Assurances 2°) en Individuelle Accident (pour les dommages corporels) souscrites par la FDH auprès de la Mutuelle des Sportifs.

Le soussigné est informé de son intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut l'exposer la pratique du Hapkido et des disciplines associées.

Loi du 6 Juillet 1978 « Informatique et Liberté » Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FDH et peuvent être communiquées à des tiers. Si le soussigné désire s'opposer à cette communication, il doit le signaler à la Fédération par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Attention : Joindre 1 photo d'identité.

**UNIQUEMENT POUR LES
DEMANDES DE PASSEPORTS**

Photo

A le :

Signature du Titulaire ou du Responsable Légal
Précédée de la mention « lu et approuvé » :

REGLEMENT DE LA COTISATION

Date :

Montant de la cotisation : **35,00 Euros**

Passeport International du Praticant (Obligatoire) **20,00 Euros**

Total = 55,00 Euros

Cadre réservé à la FDH